



Grand feu de sapins de Noël

Le samedi 21 janvier 2012, la Ville de Genappe organise un grand feu de sapins. C'est la première année que la Ville de Genappe met en place ce type de festivité. Les sapins ramassés à Genappe le 16 janvier seront brûlés à 19 heures dans une prairie située Pavé Saint-Joseph à Loupoigne, en face de l'ancienne sucrerie. Nous vous y attendons nombreux et la Ville offrira le vin chaud!

Petit rappel: la collecte des sapins de Noël, se fera le 16 janvier. Attention, seuls les sapins naturels seront repris lors du ramassage. Ils ne peuvent en aucun cas être emballés. En outre, toutes les décorations, les pots, les croix de bois et les clous auront été préalablement enlevés.

Faites des vers sans en avoir l'air

en page 2

Il n'y a pas de fumée sans feu!

en page 4

Apprendre en s'amusant c'est possible ?

en page 5

Un budget bien maîtrisé!

en page 8

Notre culture est-elle dans un sale état ?

en page 11

Régime minceur, l'heure du bilan a sonné!



Voir page 7

4^{ème} mardi de Pacage

Mardi 17 janvier, à 20h

Projection du film belge d'Olivier Masset-Depasse «Illégal», César du meilleur film étranger 2011. Ce film raconte l'histoire de Tania Zimina (39 ans), une femme d'origine russe, et son fils Ivan (13 ans) arrivés en Belgique il y a huit ans. Bien qu'ils soient bien intégrés, ils n'ont pas de papiers d'identité et vivent dans la clandestinité. Sans cesse sur le qui-vive, Tania redoute les contrôles de police jusqu'au jour où elle est arrêtée.

La projection sera suivie d'un échange, une réflexion sur la situation de l'immigration en Belgique. Salle communale de Vieux-Genappe (Chaussée de Nivelles 99) - P.A.F. 2 € (Article 27 : 1,25 €)

Renseignements

Pacage asbl (présence et action culturelle à Genappe) Tél. 067/77.39.87 ou sur www.pacage.be. Avec le soutien de la Ville de Genappe, du RACC et du PAC.

Le festival l'Amour en vers revient



Loin de toutes les organisations mégalos et bruyantes, L'Amour en Vers souhaite s'intégrer à l'environnement et non s'imposer à lui. Sans électricité et donc en acoustique. Concerts, spectacles «de champs», balades nature, ateliers (adultes et enfants), contes, restauration bio et locale, auberge espagnole... Carte blanche est donnée à chacun pour prendre posses-

sion du lieu. Les différentes animations et ateliers seront présentés à hauteur du public, sans barrière ni tabou, le plus naturellement possible. Pour plus d'informations ou si vous souhaitez prendre part à l'évènement, rendez-vous sur le site www.lrderien.be simplicité des moyens et convivialité entre personnes.

À l'occasion de cette sep-

tième édition, nous vous invitons à un cycle d'ateliers/rencontres. Il se déroulera du 23 février au 26 mai et s'organise comme suit:

Jeudi 23 février

«Initiation à la transition» Par Pablo Servigne et Éric Luycckx. ToF Théâtre: Rue de Charleroi, 58 à Genappe. Les crises sont là: économique, sociale, climatique, pétrolière, sanitaire... Le moment est venu d'inventer d'autres façons de vivre en société, plus respectueuses des autres et de la terre, plus satisfaisantes pour chacun. Et si ces différentes crises étaient de véritables opportunités à envisager l'avenir avec optimisme et créativité! Vous êtes les bienvenus à partir de 19h30, l'atelier commence à 20h et sera suivi d'un temps d'échange vers 21h30. Une réservation sera appréciée (via le site www.lrderien.be) PAF: à votre libre appréciation.

Jeudi 29 mars

Cours de cuisine «Une assiette

pour notre santé, celle de la planète et de ses habitants» Cours de cuisine par Daniel Cauchy (20 places, réservation indispensable).

Jeudi 26 avril

«100 % d'énergie renouvelable dans votre commune» par Jean-François Mitsch.

Vendredi 4 mai

«acteur de transition sans en revendiquer le nom» Rencontre avec des citoyens qui ont intégré intuitivement la transition dans leurs choix de vie (privée et professionnelle).

Samedi 26 mai

Une journée consacrée aux initiatives «en transition» dans le cadre du festival l'Amour en vers du 26 au 27 mai à Bousval.

Livres du mois: Manuel de Transition - de la Dependance au Pétrole à la Resilience Locale Par Rob Hopkins - Les Éditions Ecosociété (21 octobre 2010) ISBN-10: 2923165667

Volupté et peintures !

Camille De Taeye

Il n'est guère plus besoin de présenter Camille De Taeye tant son parcours est riche de rencontres croisées avec des poètes, écrivains, galeristes, éditeurs... Pour l'amateur et le curieux, nul doute que son œuvre «troublante» ne laisse pas indifférent.

Contrairement à d'autres peintres proches de la figuration dont la peinture convie le regardeur à l'identification personnelle et à l'appropriation mentale, l'œuvre de Camille De Taeye ne demande pas à ce que soit percée la clé du lien des images entre elles. Sa peinture est son chevet et le miroir d'une vie.

Formé par le peintre Gaston Bertrand à Saint Luc, Camille De Taeye expose depuis 1960.

De nombreuses expositions personnelles tant en Belgique qu'à l'étranger (Allemagne, Brésil, France, Italie, Japon, Suisse, U.S.A...) lui ont été consacrées. Plusieurs fois présentées dans des foires et salons d'art international, ses œuvres font parties de nombreuses collections privées et publiques. Le prix Gaston Bertrand vient de lui être attribué en 2011 et une exposition rétrospective lui sera consacrée en mars 2012 au Rouge-Cloître.

Cette exposition s'accompagne de l'édition originale «Les sept voluptés de Virginie», texte de Jean-Baptiste Baronian et peintures de Camille De Taeye. Soixante-neuf exemplaires numérotés et signés.

Du 28 janvier au 12 février 2012

samedi et dimanche de 14 à 18h ou sur rendez-vous Espace B - Haute Rue, 33A à 1473 Glabais - 067/79.08.11 www.espaceb.be - info@espaceb.be

La saga du Tir aux clays



Tel le monstre du Loch Ness, ce dossier refait régulièrement surface à Genappe depuis plus de 30 ans.

Installé à Vieux-Genappe, en zone agricole, le tir aux clays fonctionne et s'étend avec ou sans permis au cours des ans, au gré du bon vouloir des gestionnaires. Son histoire est mouvementée. Elle est une longue succession de permis refusés, de permis temporaires, d'avis négatifs, d'avis favorables. Le tout ponctué de procès-verbaux d'infraction.

Si le tir aux clays est considéré comme un sport à part entière, il n'en demeure pas moins source de diverses nuisances.

Pollution des sols.

Au cours des ans, des centaines de tonnes de plombs se sont éparpillées sur un vaste périmètre. Il y a bien eu quelques tentatives de bûchage des sols pour permettre la récolte de ce précieux mé-

tal. Devenues dentelles à certaines époques, elles n'ont plus guère assumé leur rôle. Quand on sait qu'on se trouve en zone vulnérable de par la présence de nappes phréatiques en sables brusselliens, il y a de quoi s'inquiéter!

Nuisances acoustiques aussi.

Tout Genappe entend les pétarades irrégulières avec plus ou moins de gêne en fonction de la distance et du vent. Pour les voisins proches ou situés sous les vents dominants (Vieux-Genappe, Glabais), la nuisance est certaine. Ce n'est pas tant le niveau de bruit qui pose problème, mais bien le fait qu'il soit intempestif. Les spécialistes en études acoustiques s'accordent pour reconnaître qu'il est impossible d'évaluer ce type d'impact.

Usage abusif de la zone agricole en sus.

Le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de

l'Énergie (CWATUPE pour les intimes) précise: «La zone agricole est destinée à l'agriculture au sens général du terme. Elle contribue au maintien ou à la formation du paysage. (...) Elle peut être exceptionnellement destinée aux activités récréatives de plein air pour autant qu'elles ne mettent pas en cause de manière irréversible la destination de la zone. Pour ces activités récréatives, les actes et travaux ne peuvent y être autorisés qu'à titre temporaire sauf à constituer la transformation, l'agrandissement ou la reconstruction d'un bâtiment existant». L'activité est donc «temporaire» depuis 30 ans!

Le «Hic» c'est que le «Tir des Bruyères» serait le dernier stand olympique en Belgique. Dilemme pour les autorités: tenter de maintenir ce fleuron sportif tout en entendant les doléances des riverains.

Le dernier permis d'environnement accordé en 2010 (malgré de nombreux avis négatifs) imposait donc des conditions

très strictes en termes d'isolation acoustique, d'assainissement des sols, de clôtures, d'épuration des eaux, de dépôt de caution bancaire, etc. Tellement strictes qu'elles rendaient la poursuite des activités tout bonnement impossibles. Autant refuser le permis... qui est d'ailleurs en demande d'annulation (par des riverains) au Conseil d'État!

Ces conditions d'exploitation ont été revues à la baisse en mai 2011. Comme elles n'étaient toujours pas respectées (en particulier un dépôt de garantie bancaire pour la remise en état des lieux), le Bourgmestre a ordonné l'arrêt des activités en juin.

Rebondissement fin 2011: une manne céleste, en l'occurrence un subside du Ministre des Sports, André Antoine, doit permettre la constitution de cette fameuse garantie et - par conséquent - la reprise des tirs. Notre ministre a bien compris que le dossier est sensible et conditionne sa générosité au respect des nombreuses conditions du permis. Comment contrôler tout ça? Grâce à un «Comité d'accompagnement» chargé de veiller à la bonne exécution d'une convention liant le Ministre des Sports et le Tir des Bruyères. Les riverains y ont droit à un strapontin à côté de 5 représentants «sportifs» et du Bourgmestre (quand même!). Bien au fait des différentes contraintes imposées, les riverains seront particulièrement attentifs à leur respect.

La gestion du «ball-trap» a été récemment reprise par des tireurs, sous forme d'une ASBL. Gageons qu'ils seront plus soucieux de respecter les règles que leurs prédécesseurs.

Renseignements

Environnement-Dyle Michèle Fourny 067/77.35.91 ou environnement.dyle@gmail.com



Des stages artistiques et créatifs

La saison 2011-2012 a bien commencé aux Ateliers du Léz'arts.. Nous sommes déjà en janvier et tournés vers l'exposition de fin d'année qui aura pour thème: «Mutations, transformation, réaffectations».

Mais d'ici là, deux grands rendez-vous à ne pas manquer...

Pendant les vacances de Carnaval et de Pâques, nous vous proposerons une quinzaine de stages créatifs pour les enfants, les ados et les adultes.

Photo, pluridisciplinaire, cinéma d'animation, éveil musical, cirque... Programme complet sur notre site internet: www.lesateliersdulezarts.be!

Les projets fusent et les idées se bousculent aux Léz'arts. Rejoignez-nous!

Renseignements

Les Ateliers du Lez'Arts asbl
38, Rue de Bruxelles 1470
Genappe - 0488/571 079
www.lesateliersdulezarts.be

Iles de Paix en campagne

50 ans de solidarité.

Les 13, 14 et 15 janvier 2012, Iles de Paix célébrera son 50^e anniversaire. Cinquante ans de présence et de coopération au Sud de la planète, depuis les premiers pas accomplis par son fondateur, Dominique Pire, Prix Nobel de la Paix 1958. À la mi-janvier, les 40 000 bénévoles de l'association seront donc plus que jamais mobilisés. Ils feront appel à votre générosité en faveur de projets de développement en Afrique et en Amérique du Sud. Les fameux modules seront partout, en Wallonie et à Bruxelles. Cela se passera aussi près de chez vous!

Si j'apprends à pêcher, je mangerai toute ma vie. Ce message traduit bien la démarche d'Iles de Paix. L'association compte sur la capacité des gens à améliorer par eux-mêmes leurs conditions de vie. Ses appuis visent précisément à renforcer cette capacité de rebondir, d'aller de l'avant.

Les objectifs de la campagne.

L'argent récolté assurera le financement de dix programmes de développement dans des communes du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, de l'Équateur et du Pérou. Plus de 200 000 personnes sont concernées par des actions qui concernent la sécurité alimentaire et les revenus des familles paysannes, l'amélioration des services de base, la bonne gestion des affaires locales.

Iles de Paix compte sur vous

Les sachets de modules (ou de cartes postales) sont vendus à 5€. Vous pouvez aussi faire un don sur le compte BE97 0000 0000 4949 (BIC: BPOTBEB1), déduction fiscale dès 40€ par an.

Renseignements

Pour en savoir plus ou rejoindre une équipe de bénévoles: www.ilesdepaix.org
info@ilesdepaix.org
085/23.02.54



Le mot du Bourgmestre



C'est le budget communal 2012 qui s'est taillé la part du lion lors de la séance du conseil communal du mercredi 21 décembre. Le principal constat est la stabilité du budget dans le temps. Les taxes et redevances diverses constituent toujours la part essentielle des recettes avec une fiscalité inchangée depuis le début de cette législature (rappel IPP à 7% et foncier 1950 additionnels)

Les recettes sont prévues à hauteur de 18.032.656€ et les dépenses s'élèveront à 14.546.439€, ce qui dégage un boni cumulé de 3.486.000€.

Quelques chiffres à titre d'exemple: la dotation à la zone de police Nivelles-Genappe s'élève à 1.297.604€, la dotation au CPAS s'élève à 1.284.605€ tandis que l'intervention dans le Service Incendie s'élève à 372.050€.

Quant au budget extraordinaire, il comporte des investissements à hauteur de 4.960.446€ financés soit sur fonds propres, soit par l'emprunt soit par des subsides.

Le détail des investissements est repris en page 8. Vous pourrez remarquer qu'une importance toute particulière a, une nouvelle fois, été donnée aux investissements pouvant induire une économie substantielle d'énergie dans le cadre de la politique de développement durable qui est notre fil conducteur.

Gérard Couronné
Bourgmestre



Les membres du Conseil communal et du Conseil du C.P.A.S. souhaitent à tous les citoyens de Genappe une très belle année 2012



EN BREF

Atelier de soutien à la parentalité

Comment affirmer son autorité sans accuser, juger et dévaloriser nos enfants .

Etre parent nécessite des savoirs, des savoirs être qui ne sont pas enseignés à l'école. Etre parent cela s'apprend comme toute habileté.

On peut l'apprendre par essais et erreurs, par la lecture... mais aussi en participant à des ateliers comme ceux qui vous sont offerts.

Mardi 31 janvier 2012 à 20h
2€/séance.
A L'Uche AMO, bld des Archers 12 à Nivelles.
067/21.94.55

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur pour l'an neuf. En ce début d'année, vous trouverez dans nos rayons, les prix littéraires de l'année 2011 ;

L'art français de la guerre d'Alexis Jenni (Prix Goncourt) ; *Limonov* d'Emmanuel Carrère (Prix Renaudot) ; *Ce qu'aimer veut dire* de Mathieu Lindon (Prix Médicis), etc.

Dans les documentaires, vous trouverez; *Ma maladie de Parkinson* de Stéphane de Laine; *Le Tai-Chi pour les 40 ans et plus* de Michel Dufour, *Accords de guitare pour les nuls* d'Antoine Polin, etc.

En jeunesse, vous trouverez la suite de vos séries préférées; *Fablehaven*, tomes 4 et 5 de Brandon Mull; *Eternels*, tome 5 d'Alyson Noël, *La mort, j'adore*, saison 3 d'Alexis Broca, etc.

Et bien sûr, aussi les séries telles que: *Geronimo Stilton*; l'école d'Agathe et les cabanes magiques. Et des bandes dessinées : *Les Psy* n°18. *Tout baigne!* *Pico Bogue*. 5, légère contrariété *Luuna*. 07, la source du temps Et beaucoup d'autres encore! A très bientôt!

Henriette De Gieter
Échevine des bibliothèques



L'avocat dans la ville

Construction et garantie décennale: en cas de litige avec son entrepreneur

Quels sont les droits et obligations de chacun? Que faire lorsqu'un vice de construction apparaît à l'immeuble quelques années après la fin des travaux... ?

Conférence le 9 février à 20h.
À l'Espace 2000 – Hôtel de Ville de Genappe. Organisé par le Barreaux de Nivelles et la Ville de Genappe

SYNDICAT D'INITIATIVE

2011, une année touristiquement positive

Avant tout, nous tenons à remercier de tout cœur nos membres, les associations de l'entité ainsi que toutes les personnes avec qui nous avons collaboré lors de cette année 2011. C'est grâce à vous que nos activités ont été une belle réussite.

2011 fut une année de nouveautés: tout d'abord, notre premier bivouac napoléonien 1815. Celui-ci a été une grande réussite avec pas moins de 800 visiteurs et 150 reconstituteurs.

Ensuite, le 24 septembre, le Syndicat d'Initiative s'est associé à la Ville de Genappe pour célébrer l'inauguration du RA-Vel entre Genappe et Nivelles. Le visiteur pouvait profiter d'un marché artisanal avec des producteurs locaux ainsi que d'un succulent pique-nique. Le bilan de cette activité est plus que positif.

À côté de cela, nous vous avons proposé tout au long de l'année 2011 nos activités «récurrentes»:

- 4^e marche Adeps du SIG le 6 février: 990 marcheurs;
- 3^e balade aux flambeaux avec observation des étoiles le 6 août: 21 participants;
- 6^e week-end du bois les 15 et

16 octobre: 450 participants. Cette dernière activité fut une fois de plus un réel succès. Nous tenons à remercier la famille Litwak pour son accueil.

Enfin, le dimanche 5 février 2012 aura lieu notre 5^e marche Adeps au départ de la maison Galilée sur le parking Beghin. Nous espérons vous y voir nombreux !

Nous vous rappelons également que si vous le souhaitez, vous pouvez participer activement à la vie du Syndicat d'Initiative de Genappe. Pour rejoindre notre équipe, il vous suffit de verser la somme de 10 euros au compte numéro CBC BE04 7320 25062 831.

Nous serons ravis de vous compter parmi nous, mais plus encore de vous voir nous rejoindre dans l'organisation de nos activités. L'entretien du balisage des circuits pédestres est notamment l'une des activités principales du Syndicat d'Initiative pour laquelle les bénévoles sont indispensables et donc les bienvenus.

Renseignements
Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone au 067/77.23.43 soit par e-mail: info@sigenappe.be soit en nous rendant visite au 38, rue de Bruxelles au centre ville.

SÉCURITÉ

Campagne sur les détecteurs de fumée

Depuis le 1^{er} septembre 2011, la Direction Générale Sécurité et Prévention du Service Public Fédéral Intérieur a lancé une campagne nationale sur les détecteurs de fumée. Cette campagne se terminera le 1^{er} septembre 2012.

La Ville de Genappe s'est portée volontaire pour participer à cette campagne et organisera, en collaboration avec le Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Ville de Nivelles, un stand d'information sur les détecteurs de fumée, le premier jeudi du mois de février 2012.

Les détecteurs de fumée permettent de doubler les chances de survie en cas d'incendie. Une étude menée auprès de 1000 Belges révèle que seuls 40% des citoyens ont installé un détecteur de fumée dans leur habitation. Or, de simples mesures de prévention permettent parfois d'éviter le pire. Pour en savoir plus sur ces mesures, rendez-vous le jeudi 2 février 2012 entre 10h et midi dans le Hall d'entrée de l'Hôtel de Ville.



SENIORS

Les rendez-vous des seniors



Dans le cadre de ses activités, la Commission communale «Seniors» en collaboration avec l'échevinat du 3^{ème} âge propose aux seniors toute une série d'activités.

Pour y participer? Avoir 50 ans ou plus et vous y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Après-midi dansant

Dimanche 12 février 2012 de 15h à 20h après-midi dansant à la Salle polyvalente de l'Espace 2000 (accès par la Rue Louis Taburiaux) à Genappe.

Uniquement sur réservation avant le 8 février 2012. Entrée gratuite. S'adresser à Nicole Couronné à l'accueil de l'Hôtel de Ville: Tél. 067/79 42 01.

Théâtre

Le Théâtre du Chenois présente «Diable d'homme» de Robert Lamoureux le dimanche 26 février 2012 à 16h à la Salle communale de Loupoigne.

Accessible à tous. Prix des places: 7€ tout public à partir de 12 ans.

La Troupe: le «Théâtre du Chenois» fête en mars 2012 ses 17 ans d'existence. Il est toujours orienté vers les pièces de réflexion. Ses dernières pièces en sont la preuve: Trois pièces d' Eric-Emmanuel Schmitt (Hôtel des deux mondes, Le Visiteur, Petits crimes conjugués).

La pièce: la Farce est bien conçue. C'est l'histoire d'un écrivain médiocre et besogneux qui

voit son quotidien perturbé par l'apparition soudaine du diable, un beau soir, à sa table de travail. Celui-ci propose un pacte qui consiste à damner les cinq femmes de son dernier roman. D'abord méfiant, l'écrivain finit par accepter ce contrat diabolique en échange de la promesse du prix Goncourt, voire même du prix Nobel!

Se glissant dans la peau d'un respectable homme d'affaire, Monsieur Lauret-Bayoux, notre diable, malgré les pouvoirs surnaturels dont il dispose et la complicité d'un suppôt, aura fort à faire contre ces cinq femmes. L'instinctive solidarité féminine mettra-t-elle en échec les projets de Satan ?Un savant mélange de situations cocasses et une féroce observation du comportement féminin ont permis à cette comédie à rebon-

dissements, d'être plébiscitée par un très large public.

L'auteur: le sens du comique, chez Robert Lamoureux, résulte d'une grande expérience de la scène et d'une certaine vision du monde. À quoi s'ajoute la minutie de l'écriture. Peu d'œuvres sont aussi précises dans les termes, aussi réfléchies, aussi élaborées.

Réservations

Obligatoires avant le 17 février 2012 à l'accueil de l'Hôtel de Ville le jeudi de 13 h à 19h30. S'adresser à Nicole Couronné au 067/79.42.01. Paiement sur place le jour de la représentation.

A. Hanssens – Lefebvre
Présidente de la commission
Hector Tubiermont
Échevin du 3^{ème} âge

Talon à renvoyer avant le 17 février 2012.

Nom Prénom
Adresse Code Postal
Localité.....Tél
Nombre de personnes

Je participe à la pièce de théâtre «Diable d'homme» le dimanche 26 février 2012 à 15 heures et je m'engage à payer la somme de X 7€ en espèces le jour de la représentation.

ÉCOLE DE HOUTAIN-LE-VAL

Apprendre en s'amusant !



Une sortie en pleine nature

Genappe a ouvert les grilles de la réserve naturelle sur le site de l'ancienne Sucrierie et c'est tout naturellement que nous sommes partis à la découverte de la faune et de la flore qui en font la richesse. Observation et jeux divers menés par deux guides nature extraordinaires ont réjoui les élèves de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire durant tout un après-midi.

Le théâtre, c'est gai!

Le Kamishibai, genre narratif japonais, est aujourd'hui un véritable théâtre ambulante grâce auquel des artistes racontent une histoire à l'aide

de dessins. Avec ce théâtre de papier, la Compagnie des Bonimateurs s'est adressée à nos élèves grâce à une histoire interactive, remplie d'humour et d'émotions! Ce spectacle leur était proposé par l'association Théâtre à l'école et a fait l'unanimité cette année. Des rires à profusion, un réel échange entre les comédiens et le jeune public, une réussite, un vrai bonheur!

Des ateliers riches et variés

On ne manque pas d'air à Houtain-le-Val. L'air n'a plus de secrets pour les enfants de la 3^{ème} à la 6^{ème} qui ont participé à des ateliers scientifiques plus spectaculaires les uns que les



autres. Une façon ludique de découvrir que l'air a un poids, qu'il exerce une pression... Lors de nos ateliers, tous les élèves de l'école primaire ont aussi eu l'occasion de mettre leurs talents artistiques en valeur en réalisant de magnifiques objets pour le marché de Noël de l'école ou encore pour décorer joliment les murs du hall d'entrée...

La parole aux enfants de quatrième année

Alors ça... on a aimé !!! Bricoler ou préparer des pizzas à la garderie, écouter de la musique en classe, l'atelier extra-scolaire «l'école du cirque» ou «informatique», réciter des poésies, ap-

prendre des chansons, faire des découvertes sur les animaux, réaliser une charte illustrée en classe, écouter des histoires que Madame nous raconte, découvrir la géographie ou les nombres décimaux, communiquer avec notre ami parti vivre un an en Chine, écouter des chants d'oiseaux, lire des livres, fêter les anniversaires et même parfois se détendre en écoutant de la musique relaxante...

Les instituteurs
de l'école primaire

Henriette De Gieter
Échevine de l'Enseignement



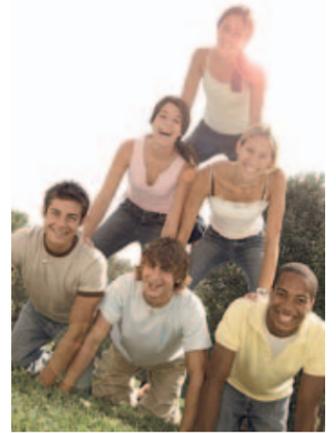
ÉCOLE DE L'ESPACE 2000

Projets en pédagogie Freinet

Inaugurée officiellement en septembre 2011, la pédagogie Freinet pratiquée à l'école de l'Espace 2000 est devenue source de multiples projets inspirés, planifiés et réalisés par les enfants. Quelques exemples parmi d'autres: au degré supérieur, mise au point d'actions concrètes pour réduire l'empreinte écologique de chacun et recettes d'antan remises au goût du jour; de la première à la quatrième: le tour du monde en quelques danses, les enfants, sous la supervision de danseurs

professionnels, apprennent à s'exprimer par la danse au travers des danses folkloriques. En maternelle, grand projet sur les dinosaures!

Sans oublier la correspondance scolaire à tous niveaux, l'imprimerie associée à l'informatique et les conseils de classe réguliers où les projets sont évalués, ajustés et poursuivis avec l'accord de tous. Plus le temps passe et plus les idées surgissent!
Renseignements
Madame Montois, directrice
067/77.36.28



Plaine de vacances 2012

Nous recherchons des animateurs pour nos plaines de vacances pour les périodes suivantes: Plaine de printemps: du 2 au 13 avril 2012 Plaine d'été: du 2 juillet au 10 août 2012.

Tu as la tête pleine d'imagination, tu as l'esprit d'équipe, tu souhaites animer un groupe d'enfants durant les vacances scolaires...

Alors envoie ton CV accompagné de tout document probant d'une formation ou d'une expérience en animation au Collège Communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

Animateur(trice): Être titulaire d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou en cours de formation; d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique.

Coordinateur(trice): Être titulaire du titre de coordinateur de Centre de Vacances.

Nouveaux barèmes:
Animateur sans formation: 45€/jour, animateur en formation: 50€/jour, animateur breveté ou assimilé: 60€/jour

Renseignement
Hector Tubiermont,
Échevin, au 067/79.42.03
Chantal Sablon
Service Affaires Générales, au 067/79.42.46



Sophrologie dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels
Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78

S.L.S sprl

SECRÉTARIAT - LOIS SOCIALES

Calculs des salaires
Appointements - Émoluments
Formulaire administratif, social, etc.
Travail personnalisé

Rue E. François, 11 1474 Ways - Genappe
Tél.: 067/34.17.15 - Fax: 067/63.94.82 - GSM: 0495/19.89.88



LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

Il faut un début à tout... le 1^{er} SUL de Genappe

À l'issue des travaux, la rue du Moulin à Ways a été mise en sens unique à la demande de la majorité des riverains. Le sens de circulation se faisant dorénavant dans le sens N237 vers le centre du Village (la Grotte).

Afin de ne pas pénaliser les modes doux, et plus particulièrement les cyclistes, la rue sera mise en sens unique limité. C'est-à-dire que les cyclistes peuvent prendre dans les deux sens. Ce qui représente pour eux une série d'avantages notamment en termes d'itinéraires et de rapidité. Cette mesure n'est pas encore définitive, nous la testerons pendant une année. Ensuite nous prendrons une décision en fonction des résultats. Comment repérer un SUL ? Via le panneau suivant :



Uniformisation du régime de vitesse dans certains quartiers de Bousval

À plusieurs reprises, nous avons été interpellés par des riverains de différents quartiers de Bousval lesquels évoquaient un manque de cohérence dans les régimes de vitesse à différents endroits de Bousval et sollicitaient une diminution du régime de vitesse.

Ces demandes ont amené la commission de circulation et le Collège communal à se pencher sur la problématique et à constater la nécessité d'uniformiser le régime de vitesse dans différents quartiers de Bousval. C'est désormais chose faite via l'adoption d'un règlement complémentaire de circulation visant la création d'une zone 50km/h dans une zone dont les limites se trouvent Rue point du Jour, Rue du Pont Spilet, Avenue des Daguetts, Rue de Ferrières, Drève des Etangs, Rue Bois des Conins. Dorénavant, toutes les rues de Bousval se trouvant dans cette zone seront soumises au régime des 50km/h.



Inauguration du commissariat central de la zone Nivelles-Genappe



Le nouveau commissariat central de Nivelles vu du ring, lieu d'accès privilégié des citoyens de Genappe

Le 8 décembre 2011, a été inauguré le nouveau commissariat de Police de Nivelles en présence des bourgmestres de Nivelles, Pierre Huart, et de Genappe, Gérard Couronné, du chef de corps, le commissaire divisionnaire Pascal Neyman ainsi que des conseillers communaux, des autres édiles des deux communes et du personnel de la zone de police.

Il s'agit d'une première étape dans le renouvellement des bâtiments de la zone de police qui se poursuivra dans le courant de cette année par l'ouverture du nouveau commissariat de proximité dans notre Ville, au sein de l'Espace 2000. Rappelons que le coût du commissariat central s'élève à un peu plus de 5.500.000€ dont 1.106.000€ sont financés par Genappe, le reste étant pris en charge par la Ville de Nivelles et la Région wallonne.

Le commissariat de Nivelles est un point central pour le fonctionnement de la zone afin d'assurer un service 24 heures sur 24 à l'ensemble des citoyens de Nivelles et de Genappe. Il ne modifie en rien les services offerts sur notre Ville : accueil, proximité, plaintes... En effet, les

agents de quartier de Genappe restent dans leur bâtiment actuel et continuent leurs missions quotidiennes pour répondre à vos demandes ou pour prendre en main les problèmes communaux.

Néanmoins, depuis quelques années, les équipes d'intervention sont situées dans le commissariat central pour assurer un meilleur service : plus de rapidité, plus de cohérence dans la gestion, plus de quantité. L'emplacement du nouveau commissariat est idéal puisqu'il se situe le long du contournement Sud, à un jet de la nationale 25, reliant directement à Genappe. Lorsqu'elles sont appelées, les équipes d'intervention ne doivent donc plus sortir du centre-ville de Nivelles pour se rendre sur notre commune. Cette position représente un gain de temps non négligeable et peut, par conséquent, être également une meilleure garantie d'éviter des conséquences fâcheuses. Le commissariat central se situe face à la caserne des pompiers, qui offre donc les mêmes avantages à notre Ville.

Le nouveau commissariat central représente également pour notre zone de police un

atout pour la qualité de l'accueil des victimes. Il est équipé des locaux dernier cri pour entendre les suspects et recevoir les victimes. Tout cela se fera dorénavant dans le respect de la confidentialité et de la séparation des parties, ce qui n'était pas le cas auparavant dans les locaux désuets confiés à la zone de police. Différents locaux sont prévus pour un accueil personnalisé des victimes ou pour les dossiers relatifs à notre jeunesse par exemple.

La qualité des enquêtes judiciaires sera également fortement améliorée grâce à un matériel adapté aux nouveaux besoins et permettant aux enquêteurs de procéder aux devoirs judiciaires le plus rapidement possible, dans le respect des droits de la défense et des victimes. A ce sujet, il est intéressant de relever que les récentes modifications dues à la loi Salduz ont déjà été prises en compte et permettront un respect sans faille des nouvelles normes.

Grâce à ce nouveau commissariat, la zone de police dispose donc des moyens de mettre en place sa philosophie de proximité et de qualité du service rendu à la popula-

tion. Cette qualité sera encore davantage renforcée quand elle profitera, d'ici juin 2012, de son nouveau commissariat local au centre de Genappe. En effet, dès ce moment, tout sera en place pour permettre une approche complémentaire entre les deux Villes. Au commissariat de Genappe pourront être organisées les missions de base, répondant aux attentes immédiates de nos citoyens: accueil, missions de proximité, audition, arrêtés de police, recueil des chiens perdus, garde de certains détenus... Puis, si des devoirs plus complexes ou spécialisés doivent être posés, un transfert de la mission sera organisé vers le commissariat central, disposant des locaux d'audition avec caméras, d'un complexe cellulaire complet, d'un local d'audition pour les victimes ou les enfants, d'un accueil 24 heures sur 24, d'un local de soins... A vos agendas ! Des journées Portes ouvertes permettront de visiter le commissariat central le 21 avril 2012 et le commissariat local de Genappe le 25 août 2012.

Pascal Neyman
Commissaire divisionnaire
Chef de corps

C.P.A.S.

Repas à domicile : enquête de satisfaction



Les convives du service des repas chauds sont généralement satisfaits

C'est dans le courant du mois d'octobre de cette année qu'une enquête de satisfaction a été menée auprès de quelques 50 bénéficiaires du service repas à domicile. L'objectif étant bien entendu de mesurer la satisfaction des convives, en vue, le cas échéant, d'adapter

les menus ou le service.

Les réponses au questionnaire montrent que les repas (potage/entrée, plat, dessert) servis par le CPAS satisfont globalement les consommateurs, et que le service lui-même, au travers de ses prestataires, est apprécié.

Il est essentiel pour le CPAS de disposer de ce type d'information. En effet, si la livraison au domicile est effectuée par les

soins du personnel du Centre, la confection des repas est confiée à une entreprise spécialisée au terme d'une procédure de marché public. Régulièrement, les repas sont testés au C.P.A.S. La qualité de ces derniers est un souci constant : d'une part pour nous assurer que les qualités nutritives correspondent bien aux besoins des bénéficiaires (essentiellement des personnes âgées, mais pas uniquement). Le plaisir de manger un bon repas nous paraît en effet essentiel. De plus, pour de nombreuses personnes, le repas – et la visite de notre service ! – constituent un lien essentiel avec le monde extérieur.

Depuis les résultats de cette enquête, la température de livraison a déjà été augmentée. La variété des desserts pourrait être améliorée; cependant, le CPAS a prévu expressément

qu'un fruit frais de saison figure au menu 4 fois par semaine. Nous voyons donc avec le fournisseur comment mieux concilier cela avec les attentes des convives. Quant à ceux qui n'apprécient pas les plats de poisson... il leur reste toujours la possibilité de demander le menu «B» ce jour-là!

Infos pratiques :

Menus livrés chauds du lundi au samedi (possibilité de commander un plat à réchauffer pour le dimanche) – prix en fonction des revenus (entre 4 et 7€) – renseignements: Madame Bernadette ROGER, assistante sociale 067/64.54.50.

Renseignements :

Centre Public d'Action Sociale, rue de Ways, 39 -1470 Genappe - 067/64.54.50
Permanences:
Président: le jeudi de 11h à 12h
Service social: lundi, mercredi et vendredi, entre 9 heures et midi. Service médiation de dettes: le lundi matin.

Christophe Hayet
Président du CPAS

ENVIRONNEMENT

Déchets ménagers quand les chiffres parlent!

En 2010:

Genappe : 159kg*
Wallonie : 161kg

La production des déchets ménagers (sacs blancs) est en moyenne plus basse à Genappe qu'en Région wallonne même si nous n'en sommes plus si éloignés. Nos efforts ne sont pas vains, mais doivent être maintenus.

Genappe: 159kg
Brabant wallon: 157kg

En Brabant wallon, la production moyenne de déchets ménagers (sacs blancs) est plus faible qu'à Genappe. Soulignons que la moyenne la plus faible est de 122kg/an/habitant. Soyons attentifs à nos pratiques de consommateurs!

Réduire la production de déchets c'est un plus pour l'environnement, mais aussi pour notre portefeuille...

22,30€/an/habitant... C'est le coût que représentent la collecte et le traitement des ordures ménagères (sacs blancs)

et la gestion des parcs à conteneurs. Si certains coûts sont fixes, d'autres sont évidemment liés aux tonnages de déchets apportés. Soyons partisans de l'éco-consommation, de la valorisation ou du réemploi de certains déchets.

Trop de déchets, qui pourraient être évités. Trop d'argent, qui pourrait être économisé.

«Trop c'est Trop», tel est le sens de notre campagne de réduction de la production de déchets dont vous avez déjà entendu parler ou vu notre logo.

Devenons acteurs! Au contraire de bien d'autres domaines dans lesquels nous n'avons pas forcément de pouvoir ou d'influence direct, la gestion des déchets ménagers est de notre ressort à tous. Cela se joue au sein de nos ménages. Il nous est donc plus aisé d'y travailler. En plus, ce n'est pas si compliqué!

Marianne Janssens

Échevine de l'environnement
* par an et par habitant.

Rappel :

Collecte des sapins de Noël, le 16 janvier
Consigne de collecte : seuls les sapins naturels seront repris lors de la collecte. Ils ne peuvent en aucun cas être emballés. En outre, toutes les décorations, les pots, les croix de bois et les clous auront été préalablement enlevés.



Le goûter de Noël du Bourgmestre en images

Quel beau succès au goûter de Noël du Bourgmestre : plus de 400 convives et une ambiance amicale et chaleureuse. Les aînés des aînés ont été très applaudis!



Nous avons besoin de votre avis



2012: Année des saveurs

Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire des producteurs qui nous offrent des produits de grande qualité.

Vous connaissez tous au moins un producteur local: un fermier, un fromager, un charcutier, un boulanger, un maraîcher...

Mais connaissez-vous également les brasseurs, les apiculteurs, les glaciers, les chocolatiers de l'entité? L'ensemble de ces producteurs locaux offre un éventail de produits artisanaux de qualité à deux pas de chez vous.

Depuis quelques jours, nous menons l'enquête afin de mieux cerner les attentes des consommateurs par rapport à ces produits de terroir.

Répondez à cette étude

via notre site internet www.genappe.be ou sur le site du syndicat d'initiative www.sigenappe.be. Les fidèles à la version papier trouveront le questionnaire à différents endroits stratégiques de Genappe: à l'accueil de l'Hôtel de Ville, au syndicat d'initiative (rue de Bruxelles, 38 à Genappe), au magasin Bioooh, (chaussée de Bruxelles, n°6 à Genappe), à la superette de Bousval, aux salaisons du Lothier (rue de Charleroi n°6 à Genappe) et à la ferme de la Tourelle (rue E.Hecq, 18 à Ways.).

Nous vous remercions déjà, de consacrer quelques minutes de votre temps à y répondre avant de le déposer dans un des endroits proposés ci-dessus, et ce, avant le 1er février 2012:

L'analyse des résultats de cette enquête permettra d'élaborer un plan de développement et des canaux de distribution potentiels en adéquation avec les besoins des habitants tout en tenant compte de la spécificité de Genappe, notre «commune nature».

État civil

Naissances

- BARANI Zakaria de Bousval
- DELVILLE Luna de Baisy-Thy
- D'HOET Ophélie de Bousval
- ENGLEBERT Tom de Loupoigne
- GOFFIN Louise de Ways
- HENDRICKX Dylan de Loupoigne
- MARTIN Joseph de Bousval
- MEUNIER Alexis de Loupoigne
- PICKAERT Charlotte de Bousval
- PLACET Margot de Genappe
- SAINTMARD Lili de Houtain-le-Val
- SHETA Hannah de Baisy-Thy
- VANGROOTENBRUEL Elisa de Loupoigne
- WIGNY Lola de Baisy-Thy

Mariages

- GOSSIAUX Daniel et DERAMAIX Martine de Genappe
- VANDE BROECK François et MARTIN Béatrice de Glabais
- BERTELS Marc et MORTIER Catherine de Glabais

Décès

- DECRA Gerard de Loupoigne (1929)
- DORY Marc de Baisy-Thy (1950)
- LEHEUREUX Marcel de Genappe (1930)
- LOUX Véréne de Genappe (1929)
- MORIAUX Paula de Genappe (1931)
- PECKELS Léona de Baisy-Thy (1921)
- RENARD Léon de Vieux-Genappe (1927)
- ROBERT Claire de Genappe (1952)
- THEYS André de Genappe (1933)
- VAN WEYDEVELDT Thierry de Baisy-Thy (1963)
- VILLERET Mariette de Loupoigne (1927)

Garde médicale

- Janvier**
15 Dr Glibert 067/77.20.01
22 Dr Guillaume 067/77.17.53
29 Dr Guyette 067/77.14.04
- Février**
05 Dr Hachez 067/77.35.60
12 Dr Briclet 067/77.10.49

Le Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Hôtel de Ville - Cabinet du Bourgmestre
Permanences: le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h
Ou rendez-vous: 067/79.42.02 - 067/ 79.42.48
0475/42.70.17 - gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - 1^{er} Echevin
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevin
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30
Ou rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be



Henriette De Gieter - 2^{ème} Echevine
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevine
Permanences: le jeudi de 17h à 18h30
Ou rendez-vous: 067/79.42.06 - 0475/40.06.83
henriette.degieter@genappe.be



Etienne Legrand - 3^{ème} Echevin
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevin
Permanences: le jeudi de 17h à 18h30
Ou rendez-vous: 067/79.42.05 - 0479/29.68.76
etiennelegrand@skynet.be



Marianne Janssens - 4^{ème} Echevine
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevine
Permanences: le jeudi de 10h à 12h
Ou rendez-vous: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58
marjan@skynet.be



Carine Messens - 5^{ème} Echevine
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevine
Permanences: le jeudi de 16h30 à 19h00
Ou rendez-vous: 067/79.42.07 - 0474/96.63.43
carine.messens@genappe.be



Christophe Hayet - Président du CPAS
Permanences au CPAS: le jeudi de 11h à 12h
Ou rendez-vous: 067/64.54.50
christophe.hayet@skynet.be

OFFREZ-VOUS PLUS QUE DES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ GRÂCE AU PHOTOVOLTAÏQUE.



NOTRE MÉTIER, VOUS FAIRE ÉCONOMISER TOUTES LES ÉNERGIES.

Ch. de Charleroi 33a, 1470 Genappe
GSM : 0473 365 778 - info@safenergy.be



Budget 2012

Les principales décisions du conseil communal du 21/12/2011

Finances

- Approbation du Budget du CPAS - Services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2012
- Service ordinaire:
Recettes: 3.934.864,60€
Dépenses: 3.934.864,60€
- Service extraordinaire:
Recettes: 1.378.000,00€
Dépenses: 1.378.000,00€
- La part communale s'élève à 1.284.603,57.
- Fixation du montant de la dotation communale à la Zone de Police Nivelles/Genappe pour le budget 2012 à hauteur de: 1.297.604,07€.
- Refinancement et affectation d'une partie du boni extraordinaire 2011 au financement d'une partie des dépenses du service extraordinaire 2012.
- Approbation du budget communal - Services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2012.
- Service ordinaire:
Recettes: 18.032.656€
Dépenses: 14.288.988€
Boni: 3.486.216€
- Service extraordinaire:
Recette: 7.621.862€
Dépenses: 5.140.407€
Boni: 2.481€
- Accord sur le mode de passation et des conditions des marchés inférieurs à 5.500€ HTVA, relatifs à certains articles budgétaires.
- Accord sur la Tarification des activités 2012 organisées par la Commission communale seniors.
- Approbation de la 2^{ème} modification budgétaire du CPAS pour l'exercice ordinaire et extraordinaire 2011

Intercommunale

- Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 23 décembre 2011 de l'Intercommunale des eaux du Centre du Brabant («ICBW»).

Circulation

- Approbation de la modification de la terminologie du Règlement complémentaire de circulation relatif à la Zone bleue.

Affaires générales

- Prise d'acte du «Rapport de synthèse 2011 sur la situation de l'Administration et des Affaires de la Ville».
- Approbation de la prolongation de la durée de l'association chapitre XII «Le Domaine»

pour un terme d'un an prenant cours le 12 février 2012 pour se terminer le 11 février 2013.

Sécurité civile

- Approbation du Plan d'urgence et d'intervention communal de Genappe (PUIC) (PIPS) (D5).
- Ce plan a pour but de faire face à tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale, comme un trouble grave de la sécurité publique, une menace grave contre la vie ou la santé de personnes et/ou contre des intérêts matériels importants, et qui nécessite la coordination de différents intervenants afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes.

Plan de cohésion sociale

- Approbation de la Convention de partenariat établie entre la Ville et le CEC «Les Ateliers du Léz'Arts» dans le cadre de l'axe 4 du PCS: le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels, du projet «Sucr'Art 2012»

Accueil extrascolaire

- Modification du Règlement d'Ordre Intérieur de l'école des devoirs. Le Conseil d'administration de l'ONE a octroyé la reconnaissance à l'école de devoirs «Arc-en-ciel», organisée par la Ville. Elle est accordée pour une période de 5 ans à condition de prévoir une heure d'activité supplémentaire par semaine et d'organiser quelques activités extérieures.
- Adhésion de Monsieur le Bourgmestre au réseau «Bourgmestres pour la paix» lequel a pour but le désarmement nucléaire d'ici à 2020 ; et l'octroi d'une subvention 300,00€ par an.

Travaux

- Marché de services pour la réparation de deux véhicules du service travaux.

Urbanisme

- Élaboration du Schéma de structure communal et désignation de l'ICEDD comme auteur de projet agréé chargé de l'élaboration du schéma de structure communal. Accord sur l'ouverture d'une voirie communale (sentier public) dont le départ se situe à

la Chaussée de Nivelles et l'arrivée sur le RAVel, et approbation du tracé de ce sentier.

- Avis défavorable sur la demande introduite par Axial Invest S.A. sollicitant la suppression des sentiers 86 et 87.

Patrimoine

- Aliénation de biens sis à Baisy-Thy, rue Croisette et rue du Pont Labigniat.

Environnement

- Approbation de la Convention de collaboration entre la Ville de Genappe et l'IBW pour la collecte des encombrants et objets réutilisables.
- Approbation de la Convention de collaboration entre la Ville de Genappe et la Ressourcerie de la Dyle pour la collecte des encombrants et objets réutilisables.

Les principaux investissements prévus pour 2012.

Patrimoine

- Création d'un espace bio diversité à l'Espace 2000. Crédit prévu: 10.000€ financé par subsides.
- Réfection de la toiture de la salle communale de Vieux-Genappe. Crédit prévu: 25.000€.
- Transformation de l'ancienne maison communale de Vieux-Genappe en vue d'y créer deux logements. Crédit prévu: 28.000€.
- Aménagement et rafraîchissement de l'immeuble 38 rue de Bruxelles. Crédit prévu: 20.000€.
- Entretien et réparation des gouttières et corniches des bâtiments communaux. Crédit prévu: 30.000€.
- Installation de systèmes de comptage des fluides et mise à niveau des installations de comptages existantes dans les divers bâtiments communaux. Crédit prévu: 40.000€.

Service Incendie

- Réparation des bouches d'incendie sur le territoire de Genappe et convention d'exécution avec l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon. Crédit prévu: 50.000€.

Service des Travaux (voiries - signalisation - Équipement de voiries Éclairage public.

- Aménagement du bâtiment occupé par le Service des Travaux sur le site de l'an-

- cienne sucrerie. Crédit prévu: 75.000€.
- Réparations diverses aux bâtiments du Service des Travaux. Crédit prévu: 20.000€.
- Travaux de voiries en cours d'exécution. Projets PIC Verts - Réalisation de connexions piétonnes avec le RAVel. Crédit prévu: 75.000€ avec 50.000€ de subsides.
- Travaux de réfection et d'entretien des sentiers et chemins de l'entité. Crédit prévu: 20.000€.
- Entretien ponctuel de voiries, interventions quand le besoin s'en fait sentir. Crédit prévu: 200.000€.
- Réfection de voiries dans le cadre du droit de tirage. Crédit prévu: 1.220.000€ dont 465.000€ financés par subsides de la Région wallonne.
- Réfection des trottoirs sur l'entité. Crédit prévu: 100.000€.
- Marché de service pour l'élagage le long des voiries. Crédit prévu: 10.000€.
- Installation de caméras de surveillance au parking Beghin. Crédit prévu: 100.000€.
- Marché de service pour une étude de faisabilité pour la collecte et la gestion des déchets. Crédit prévu: 20.000€.
- Marché de service pour la réalisation d'une étude relative à la réfection du pont sur la Dyle. Crédit prévu: 12.000€.
- Marché de service pour diverses consultances en matière de travaux publics. Crédit prévu: 25.000€.
- Marché de service pour l'établissement d'une étude relative au réaménagement du parking situé devant la salle de Bousval. Crédit prévu: 15.000€.
- Acquisition d'un véhicule électrique. Crédit prévu: 30.000€.
- Acquisition d'un nouveau véhicule en remplacement d'un Peugeot Partner. Crédit prévu: 15.000€.
- Acquisition d'un nouveau tracteur. Crédit prévu: 100.000€.
- Achat de matériel d'équipement et d'exploitation pour le service des travaux. Crédit

- prévu: 121.450€.
- Acquisition de divers mobiliers urbains (bancs, bollards, barrières, nasses à canettes...) Crédit prévu: 10.000€.
- Acquisition de panneaux de signalisation routière. Crédit prévu: 50.000€.
- Achat de poubelles et de bollards. Crédit prévu: 10.000€.
- Acquisition de plaques de noms de rue. Crédit prévu: 5.500€.
- Achat de plantations pour agrémenter les voiries sur le territoire de Genappe. Crédit prévu: 7.500€.
- Éclairage public. Crédit prévu: 20.000€.
- Éclairage public procédure simplifiée. Crédit prévu: 10.000€.

Agriculture

- Travaux de réfection des voiries agricoles. Crédit prévu: 50.000€.

Enseignement

- Interventions de sécurité à l'école de Houtain-le-Val, ancienne maison communale, suppléments. Crédit prévu: 85.000€.
- Remplacement des châssis et isolation des combles de l'école maternelle de Bousval. Crédit prévu: 50.000€.
- Réaménagement des circulations piétonnes et réfection des abords de l'école de Baisy-Thy. Crédit prévu: 100.000€.
- Création d'un bardage pour le pignon de la salle de Gymnastique de l'école de Baisy-Thy. Crédit prévu: 15.000€.
- Travaux de sécurité dans les divers bâtiments des écoles communales. Crédit prévu: 20.000€.
- Travaux de sécurisation des auvents de l'école de Bousval. Crédit prévu: 8.000€.
- Aménagement de la cour des maternelles à l'école de Loupoigne. Crédit prévu: 15.000€.
- Remplacement d'une chaudière à l'école de Bousval. Crédit prévu: 20.000€.
- Remplacement d'une chaudière à l'école de Loupoigne. Crédit prévu: 20.000€.



**CHARPENTE
TOITURE
ZINGUERIE**

Simonart Roland
1, rue de la Roche 1470 Bousval
010/61.37.62 - 0476/22.56.14

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

Beauty home
www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be
Portes et châssis en PVC
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!

PEINTURE
Intérieure - Extérieure
TAPISSAGE

DEVIS GRATUIT

Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget !

Place E. de Lalieux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88

Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48

SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

- Remplacement d'une chaudière à l'école de Houtain-le-Val. Crédit prévu: 15.000€.
- Travaux d'isolation des combles à l'école de Loupoigne. Crédit prévu: 40.000€.
- Honoraires pour l'étude relative à la rénovation des bâtiments de l'école de Baisy-Thy. Crédit prévu: 10.000€.
- Acquisition de divers mobiliers pour les écoles communales. Crédit prévu: 5.540€.
- Achat de frigos combinés, téléviseur, lecteurs CD, lave-vaisselle semi-industriel, vidéo-projecteurs, radios CD, rogneuses, réchaud électrique pour les écoles communales. Crédit prévu: 5.140€.
- plémentaires Crédit prévu: 25.000€.
- Petits travaux dans les crèches. Crédit prévu: 4.350€.
- Modernisation de la chaudière de la crèche «Les Petits Bateaux». Crédit prévu: 3.000€.
- Achat de mobilier de bureau pour les crèches. Crédit prévu: 6350€.
- Achat de matériel divers. Crédit prévu: 5.120€.

Culte

- Enlèvement des fientes de pigeons, obturation des trous de boulines et entrées diverses dans les combles de l'église de Ways. Crédit prévu: 40.000€.

Égouttage

- Acquisition d'emprises pour les travaux d'égouttage à la Motte (Triennal). Crédit prévu: 100.000€.
- Acquisition d'emprises pour la création de diguettes destinées à éviter les coulées de boue. Crédit prévu: 25.000€.
- Réalisation d'égouttage divers: Crédit prévu: 100.000€.
- Petites interventions de maintenance du réseau d'égouttage. Crédit prévu: 6.500€.
- Marché de service pour la confection de plans d'alignement. Crédit prévu: 25.000€.

Cimetières

- Aménagement de murs de la mémoire (lettrage) dans les cimetières. Crédit prévu: 5.000€.

Urbanisme

- Acquisition d'immeubles dans le cadre de la rénovation urbaine. Crédit prévu: 250.000€ dont 187.500 par subside de la Région wallonne.
- Démolition de l'immeuble sis 6 rue Jean Mintens. Crédit prévu: 30.000€ dont 22.500€ financés par subsides de la Région wallonne.
- Honoraires pour l'amélioration du PCA plaine communale. Crédit prévu: 40.000€ dont 32.000€ par subsides de la Région wallonne.
- Honoraires pour l'élaboration d'un PCDR. Crédit prévu: 75.000€.

Sports - Jeunesse

- Aménagement d'un bâtiment pour les mouvements de jeunesse. Crédit prévu: 100.000€.
- Entretien du parquet de la salle polyvalente de l'Espace 2000. Crédit prévu: 25.000€.
- Remise en état des douches de la salle polyvalente de l'Espace 2000. Crédit prévu: 25.000€.
- Création d'un terrain de football synthétique au stade Jean-Claude Flament. Crédit prévu: 650.000€ dont 450.000€ financés par subsides de la Région wallonne.
- Remise en ordre du système de chauffage et de production d'eau chaude au terrain de football de Houtain-le-Val. Crédit prévu: 25.000€.
- Étude pour la rénovation des installations électriques de la salle omnisports de Genappe. Crédit prévu: 8.000€.
- Étude pour l'amélioration des systèmes de chauffage et de ventilation de la salle omnisports de Genappe. Crédit prévu: 5.000€.

Petite enfance

- Travaux modificatifs à la crèche de Bousval afin d'augmenter sa capacité d'accueil. Crédit prévu: 20.000€.
- Aménagement d'un logement en vue de créer un co-accueil permettant d'accueillir, 8 à 10 enfants sup-

PAROLE À LA MINORITÉ

Durban-Genappe ou les effets papillon du réchauffement climatique



prolongation des accords de Kyoto, et quelques mesurées bien insuffisantes pour contrer le phénomène en cours. Cela en valait-il la peine ? Faisons le point ensemble.

Ce vendredi 27 janvier à Genappe, après un rapide état des lieux présenté par des spécialistes de la question, dont certains ont fait le déplacement en Afrique du Sud, nous évoquerons l'impact du réchauffement sur la planète et notre région, à court et à long terme.

Une conférence débat avec la participation du Professeur Jean-Pascal van Ypersele, climatologue à l'U.C.L. et vice-président du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC).

À l'heure où nous écrivons ces lignes, après des jours de palabres qui ont vu dominer et se confirmer l'égoïsme de la plupart des grandes nations, encore aggravé peu après par le retrait du Canada, nous devons bien admettre que l'éléphant a accouché d'une souris : une

Nous tenterons de dégager à la fois des pistes d'action, à notre niveau, et des ébauches de solutions pour contrer ou anticiper les changements qui interviennent déjà aujourd'hui, modifient et modifieront sans aucun doute notre vie quotidienne des prochaines années.

Alors que les événements climatiques extrêmes des derniers mois, partout dans le monde, l'ont bien montré, l'Afrique ne sera pas la seule à souffrir. Les coûts d'une action immédiate sont bien moindres que les coûts

pour l'économie, l'intégrité environnementale et la souffrance humaine.

Notre agriculture, par exemple, est d'ores et déjà concernée au premier chef. Si l'augmentation sera de 5°C en Afrique, avec des conséquences dramatiques, chez nous elle sera peut-être de 3,5 à 4°C. Cela implique donc une remise en question inévitable !

Nous sommes tous concernés, mais surtout nos enfants qui auront à gérer cet héritage. Autant s'y préparer, et nous aurons intérêt à faire preuve de créativité. Pour une fois, pensons à long terme ! Écolo vous y invite, venez discuter avec nous de ce qui vous semble utopiste, de ce qui est probable, de ce que nous pouvons contrôler. Si les grandes nations, empêtrées dans les conflits d'intérêt, ne peuvent y parvenir, nous pouvons tous, en tant qu'individus ou collectivités locales, nous organiser à notre niveau. Dans notre vie, dans notre maison, dans nos habitudes.

Venez en parler avec nous en compagnie de scientifiques, d'acteurs locaux et régionaux.

Le vendredi 27 janvier à 20h au Tof Théâtre, 58 rue de Charleroi à Genappe, entrée gratuite.

Ecolo Genappe

Budget 2012 : cap sur la rigueur !

Le budget 2012 vient d'être présenté au dernier conseil communal avec des dépenses de l'ordre de 14,2 millions d'euros et de 13,9 millions d'euros en recettes ordinaires. En terme d'analyse, il est intéressant d'avoir une vue globale sur toute la législature avec ce dernier budget qui clôture une mandature (6 ans) qui a été frappée par des recettes parfois aléatoires et surprenantes mais qui ont finalement bien progressé passant en 2006 de 9,5 millions d'euros à près de 12,5 millions d'euros en 2012. En début de législature, nous avions demandé à la majorité de ne pas augmenter la fiscalité. Aujourd'hui, on peut constater que les taux principaux (IPP et centimes additionnels) ont été inchangés. C'est certainement une satisfaction importante pour ce conseil et la population.

Néanmoins, le budget à l'ordinaire présente toujours un déficit à l'exercice propre de 331.000 euros contre 500.000 euros en 2006. Il faut reconnaître l'effort qui a été réalisé à ce sujet. A la lecture du budget ordinaire, on peut constater que de nombreux ajustements à la réduction ont été apportés par rapport aux prévisions 2011 surtout sur les dépenses de

fonctionnement qui ont été stabilisées à 3.1 millions d'euros de 2011 à 2012. Les dépenses du personnel et de transfert sont en légère augmentation : 4% de croissance en 2012 contre 6% en 2011 pour le personnel, 2% de croissance en 2012 contre 6% en 2011 pour les transferts. Les dépenses sont maîtrisées malgré la réforme des pensions du personnel statutaire et les coûts croissants annoncés pour la zone de police, le CPAS et le service incendie. Le budget est sincère et garant du maintien des services offerts à la population, c'est vrai ! Mais il faut espérer ne pas devoir assumer des imprévus budgétaires même si le boni global a bien augmenté de 2011 (2.6 millions d'euros) à 2012 (3.4 millions d'euros).

L'évolution de la dette est à surveiller car son implication dans la confection du budget ordinaire limite les marges de manœuvre de la commune. En effet, la part des dépenses de dette en 2012 représente 18,7% des dépenses (2.589.000€) à l'ordinaire contre 15% en 2006 (1.808.000€). La dette a été multipliée par deux et demi, de 9,1 millions d'euros en 1999 à 22,8 millions d'euros en 2012. Par habitant, cela représente aujourd'hui près de 1517 euros. La charge de la dette est deve-

nue un frein à l'équilibre budgétaire ordinaire. Il faudra, à notre avis, prendre des mesures lors de la prochaine mandature pour diminuer la dette et limiter le recours à l'emprunt pour retrouver de nouvelles marges de manœuvres pour mettre de nouvelles politiques éventuelles.

Sur le budget extraordinaire, on a pu constater la cohérence des engagements vis-à-vis de la déclaration de politique générale. On peut saluer les investissements pour les travaux de voiries et d'égouttage, pour les locaux des mouvements de jeunesse et les infrastructures de sport, dans les économies d'énergie dans les bâtiments communaux, la petite enfance ainsi que le lancement du PCDR (Plan communal de développement rural).

En conclusion, les investissements programmés nous semblent justifiés. Le budget ordinaire devra être géré «à la ceinture» tout en tenant compte des avertissements concernant la charge de la dette. Il faudra donc limiter le recours à l'emprunt pour les investissements, faire appel aux subsides et réaliser (vendre) du patrimoine communal pour alléger la dette.

Vincent Girboux
Chef de groupe cdH-Ind

Petits ou grands travaux
Maçonnerie - Rénovation - Aménagements abords extérieurs



ETIENNE LEGRAND

Grand Route, 26
1474 Ways
0479/29.68.76
etiennelegrand@skynet.be

THEWINEAGENCY®
ONLINE WINE STORE

(Vente de vins et spiritueux en ligne)
(Livraison rapide à domicile)
(Paiement ultra sécurisé)

● Catalogue complet: www.TheWineAgency.be
● Conseils téléphoniques : **067 555 888**

 twitter.com/thewineagency1  facebook.com/thewineagency

Une association à la loupe: Les Ateliers du Léz'Arts



Chaque mois, le Centre culturel présente une association locale qui développe des activités et des projets sociaux et/ou culturels à Genappe. Ce mois-ci, nous avons rencontré Cécile Voglaire, responsable administrative de l'association «Les Ateliers du Léz'Arts», qui a accepté de répondre à nos questions et de se prêter au petit jeu du portrait chinois.

CCG: «Cécile Voglaire, présentez-nous brièvement l'association «Les Ateliers du Léz'Arts».

Cécile Voglaire: L'ASBL «Les Ateliers du Léz'Arts» est un Centre d'Expression et de Créativité situé en plein centre de Genappe qui permet à chacun et à chacune de s'initier aux arts plastiques, de découvrir des techniques, de s'exprimer et de créer.

CCG: «Quels sont les objectifs poursuivis?»

C.V.: Nous tentons au fil des jours de permettre l'acquisition de savoir-faire, de transmettre aussi des langages artistiques et de favoriser le développement de la sensibilité et de l'imaginaire.

CCG: «Quelles sont les personnes qui s'investissent dans cette organisation?»

C.V.: Nous sommes plusieurs à porter ce beau projet. Moi, je m'occupe de la gestion quotidienne, je veille au bon déroulement des ateliers et des stages; je gère aussi le site Internet et la communication, etc. Ensuite, il y a Chloé Coomans, une artiste engagée et reconnue en Belgique comme à l'étranger, qui est la directrice artistique. Nous avons aussi un Conseil d'administration qui est là pour prendre les grandes décisions et enfin, bien sûr, l'ensemble des animateurs qualifiés et expérimentés.

CCG: «Quelles activités proposez-vous? Dans quelle sphère évoluez-vous?»

C.V.: Nous proposons cette saison 19 ateliers pour les enfants, les ados et les adultes. Nous avons un programme chargé pour répondre aux envies de chacun. Sculpture, arts plastiques, peinture, éveil musical,

photo... Tout le monde s'y retrouve et les animateurs sont là pour aider chacun à s'exprimer à travers l'art.

CCG: «De manière générale, qui peut se sentir concerné par vos événements?»

C.V.: Tout le monde peut venir aux Ateliers du Léz'Arts! Les enfants comme leurs parents! D'ailleurs, les adultes ne prennent pas assez de temps pour eux, ils ont aussi droit à des loisirs. Nous insistons aussi sur le fait que le coût des inscriptions ne doit nullement être un frein. L'art est un moyen d'expression qui doit rester accessible au plus grand nombre.

CCG: «Que dévoile votre agenda pour les prochains mois?»

C.V.: Nous avons un gros projet en préparation pour juillet 2012: un événement artistique et citoyen sur le site de l'ancienne sucrerie de Genappe en collaboration avec le CCBW et le Centre culturel de Genappe. Il aura pour thème: «Mutations, réaffectation, transformation». Nous proposons également des stages créatifs pour tous les âges pendant les vacances de Carnaval et de Pâques: pluridisciplinaire, cirque, photo, peinture, cinéma... Pour connaître le programme précis, je vous donne rendez-vous sur notre site Internet.

CCG: «Quels sont les projets de l'association pour l'avenir?»

C.V.: Nous aimerions «sortir de nos murs» pour aller à la rencontre d'un «autre public» qui n'a pas toujours accès à l'art et à qui on ne donne pas souvent l'occasion de s'exprimer. Nous avons aussi de nouveaux animateurs qui arrivent aux Léz'Arts et avec eux, de nouveaux projets,

de nouvelles idées. Nous continuons aussi à être attentifs à ce qui se passe à Genappe et dans les alentours. Nous avons, petit à petit, formé un réseau autour de nous, source de beaux projets et de nouvelles rencontres.

CCG: «Alors maintenant, voici un petit jeu sous la forme d'un portrait chinois. Donc, en parlant des Ateliers du Léz'Arts, si c'était un courant ou un style artistique, ce serait...?»

C.V.: Tous les styles car ils ont chacun, à leur manière, porté un regard intéressant sur la société et influencé la création contemporaine.

CCG: «Si c'était un héros de fiction?»

C.V.: Christopher McCandless dit «Alexander Supertramp» dans le film «Into the wild», même s'il a réellement vécu, car il ose bousculer le chemin tout tracé qui l'attend et prendre des risques... En art aussi, il faut oser, tenter des choses, bousculer les idées en place et ne pas avoir peur d'aller jusqu'au bout de ses envies.

CCG: «Si c'était une qualité?»

C.V.: L'ouverture d'esprit, la curiosité.

CCG: «Si c'était un défaut?»

C.V.: L'entêtement et une certaine forme de désordre.

CCG: «Et si c'était une devise?»

C.V.: «L'artiste nous prête ses yeux pour regarder le monde.» (Arthur Schopenhauer).

Consultez l'interview dans son entièreté sur www.cccgenappe.be

Les Ateliers du Léz'Arts

Centre d'Expression et de Créativité
Adresse: rue de Bruxelles 38 à 1470 Genappe
Personne(s) de contact: Cécile Voglaire
Tél.: 067/44.39.44
@: cccgenappe@gmail.com
Site Internet: www.lesateliersdulezarts.be

Combat de danse

Avec sa formule «Hors-les-Murs», le Centre culturel propose d'aller «voir ailleurs» un spectacle ou une activité qui regorge d'intérêt. Après le remarquable «Kiss & Cry» de Jaco Van Dormael, place à nouveau à la danse, version «combat», avec la Battle de Rixensart.

Une battle, c'est quoi? Il s'agit de duels de danse confrontant des équipes qui se défient, durant un temps déterminé, sur des musiques proposées par un dj. Un animateur, chargé de commenter la confrontation, veille au bon déroulement des sessions tandis qu'un jury, formé de professionnels, donne son verdict final.

Véhiculant un message pacifiste, la battle présente l'originalité de mélanger différents styles de danse (ragga, hip-hop, break dance, jazz...) et d'offrir un spectacle pluriculturel pour toute la famille. Sous la houlette artistique de Nono Battesti, le danseur et chorégraphe professionnel que vous avez peut-être eu l'occasion de retrouver dans «Sources».

Tout au long de la manifestation, vous pourrez aussi décou-

vrir de nombreuses disciplines issues de la culture urbaine: performances de «human beat-box» (percussions vocales), de «double dutch» (sport de saut à la corde) et de «street ball» (basketball artistique). On avoue, on ne connaît pas tous ces noms-là, mais c'est cela qui nous tente!

Dimanche 19 février, de 15h à 18h30.

Au complexe sportif Joseph Verté à Rixensart, covoiturage organisé au départ de Genappe.

Tarif: 7€ - 5€ (moins de 25 ans)
Réservation indispensable au 067/77.16.27 pour le 6 février.

La prochaine déclinaison «Hors-les-Murs» sera circassienne avec la représentation de «Complicités», une montagne de petites perles et de dérapages (in)contrôlés qui se tient au Waux-Hall de Nivelles, le jeudi 8 mars. Profitez déjà du tarif préférentiel 12,5€ (au lieu de 22€) en réservant vos places (nombre limité) dès maintenant.

Renseignements:

Centre culturel - 067/ 77.16.27
info@cccgenappe.be



**Banque & assurances
S.A. Hayois Baudouin**



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél.: 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51

**MERCI À LA VILLE DE GENAPPE,
L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE PAE
EST 100% REMBOURSÉ.**

**GRÂCE À NOS RECOMMANDATIONS
JUSQU'À 75% D'ÉCONOMIE SUR
VOS FACTURES D'ÉNERGIE.**



NOUS VEILLONS À VOS INTÉRÊTS

Ch. de Charleroi 33a, 1470 Genappe
GSM: 0473 365 778 - info@safenergy.be



CENTRE CULTUREL

La culture dans tous ses états



La culture, c'est quoi pour vous? Assister au dernier spectacle du Tof Théâtre? Vous enfilez, tout chauds sortis de presse, les derniers prix littéraires? Déguster une tarte du Lothier en compagnie de vos cousins d'Amérique? Emmener vos enfants au cirque de passage? Vous rendre à la bibliothèque tous les dimanches matin? Tout cela en même temps ou tout autre chose?

C'est la question que nous posons chaque mois à trois habitants de Genappe et dont vous pouvez découvrir les réponses dans la rubrique «Culture et Vous» de ce journal. Au fil du temps et au départ de ce

simple exercice de style, nous constatons que chacun décline le mot «culture» en fonction de ses goûts, de sa situation (familiale, professionnelle, géographique...), de ses disponibilités, de son histoire personnelle. Et au départ de ces témoignages se dessinent les contours d'un territoire extrêmement vaste qui entre en dialogue avec les définitions théoriques que comportent les textes officiels. En effet, la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (texte équivalent à la Déclaration des droits de l'Homme, en matière de culture) précise que «le terme "culture" recouvre les valeurs, les croyances, les convictions,

les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement».

Or, au Centre culturel, il nous importe de faire se rencontrer la théorie et la pratique. C'est pourquoi nous lançons à présent une grande réflexion collective visant à rassembler autour d'une même table toutes les personnes concernées par le développement de la culture en général et à Genappe en particulier. Hommes, femmes, ados, enfants, artistes, associations, écoles, institutions, acteurs politiques, commerçants, tout le monde trouvera sa place autour de la table. Réfléchir tous ensemble, à quoi cela sert-il? D'abord à rencontrer au plus près la diversité humaine, la diversité des points de vue, la diversité des attentes. Mais la réflexion n'est pas une fin en soi. C'est pourquoi nous vous proposons donc de dégager une vision collective de la culture, de faire un état des lieux de la culture à Genappe pour, ensuite, identifier les manques, les attentes, les besoins et formuler des pistes d'actions et de projets pour l'avenir. La réflexion

collective est donc une étape vers la formulation de projets concrets dans lesquels un maximum de personnes pourra se reconnaître. Ce processus s'inscrit dans la continuité de projets participatifs initiés depuis quelques temps par le Centre culturel.

Concrètement, comment les choses vont-elles se passer? D'abord et dès à présent, nous vous invitons à partager vos réflexions sur le site internet www.ccggenappe.be ou à contacter l'équipe au 067/77.16.27 pour répondre à quelques questions simples sur vos habitudes, vos goûts, vos souhaits en matière de culture. Ensuite, une journée de rencontre et de réflexion se tiendra dans le courant du mois de mars et se construira sur les témoignages récoltés d'ici là. Un calendrier sera ensuite établi pour ponctuer les années 2012 et 2013 d'étapes vers la réalisation de projets concrets.

Si cette aventure vous tente et si comme nous, vous croyez en la capacité humaine de construire ensemble, manifestez-vous!

Renseignements

www.ccggenappe.be
info@ccgenappe.be
 ou au 067/77.16.27



Vous y étiez?

Le site de l'ancienne sucrerie est rempli d'Histoire locale et d'histoires individuelles. Les vôtres sans doute. Entamant un large travail sur cet espace en devenir, le Centre culturel souhaite s'attarder sur le témoignage de personnes qui y ont consacré une partie de leur vie, en y exerçant une fonction de manière permanente ou saisonnière ou en y étant rattaché d'une autre façon. Tous les documents, les photographies, les films, les objets usuels ou autres éléments de mémoire... nous intéressent également.

Contact: Adeline Tenret :
adeline@ccgenappe.be
 ou au 067/77.16.27

Culture et vous ? Culture et vous !

Chaque mois, le Centre culturel de Genappe vous questionne sur ce que représente la culture pour vous, vos préférences, vos habitudes, mais aussi sur l'idée que vous en avez.



Joan, Glabais

Avant, je me rendais souvent au théâtre mais je n'en ai plus beaucoup l'occasion. Je regrette d'ailleurs qu'il n'y ait plus de représentation de «Théâtre au château», car je trouve ce genre d'activité intéressante et familiale. L'idéal serait de prévoir des séances l'après-midi. En vacances, en famille, nous visitons régulièrement un musée ou un bâtiment du patrimoine, en France principalement. À Genappe, nous avons assisté aux Journées Louis XI et nous fréquentons les manifestations telles qu'Arts à Glabais ou Musique à Glabais. On trouve cela très bien. Mes enfants ont aussi suivi des cours au Centre d'Expression et de Créativité «Les Ateliers du Léz'Arts».

Michaël, Loupoigne

J'ai grandi à Genappe et j'y suis revenu pour y ouvrir une librairie. C'est dire si

cette réflexion m'interpelle! Je dirais que j'ai vécu une enfance commune du coin en fréquentant les clubs sportifs et les mouvements de jeunesse. Quand j'étais adolescent, je devais pousser une pointe jusqu'à Braine-l'Alleud pour me retrouver dans une maison de jeunes. Selon moi, il manque une accroche, un lieu vers lequel



se tourner, pour découvrir et se rencontrer. La culture, ça se partage! Bruxelles, avec son effervescence culturelle, m'a ouvert l'esprit et donné un certain bagage. Je suis un grand consommateur de magazines et j'ai vraiment envie d'apporter quelque chose aux gens d'ici. Le développement de la vie culturelle et du Centre culturel m'intéresse. Alors, pourquoi la culture semble-t-elle si difficile à amener ici? Malheureusement, je ne détiens pas les réponses.



Nicole, Glabais

J'habite Glabais depuis 28 ans. Actuellement, je suis des cours d'informatique pour senior à l'Espace 2000. J'y suis très assidue. Je vais régulièrement au cinéma, de temps en temps au théâtre, à Braine-l'Alleud ou à Louvain-la-Neuve, et je bouquine. Maintenant, j'ai plus de temps. À Genappe, il y a pas mal de manifestations: Arts à Glabais, les expositions d'art à l'Espace 2000, les Journées Louis XI, les carnivals... Avec mon mari, décédé récemment, nous les fréquentons régulièrement. Et, avec nos petits-enfants, nous allions au petit ciné qui était auparavant installé dans le centre de Genappe. Souvent, nous organisons aussi des petites expéditions à la visite d'un musée tel que le Pass, le musée du jouet ou encore au Parc Paradisio. Aujourd'hui que je suis seule, je vais être encore plus attentive à ce qui se passe dans l'entité.



Institut de beauté & Pédicure médicale

Soins aux huiles essentielles

Soins du visage - Epilations
 Soins du corps - Massage initiatique
 Jambes lourdes - Pressothérapie
 Enveloppements - Hammam
 Pédicure médicale - Banc solaire

Esthéticienne et pédicure
 médicale diplômée

Chemin de Wavre 22
 1470 Bousval
 010/61.19.27

Du lundi au samedi sur rendez-vous

AUDIT / CERTIFICAT ENERGETIQUE

L'audit énergétique
 agréé par la Région
 Wallonne bénéficie
 d'une prime de 360 €
 et d'une déduction
 fiscale de 240 €

Yves RENARD:

GSM: 0471/104.965

Email: yvesrd@msn.com



Vous aussi, partagez vos réflexions sur la question culturelle dans votre vie et à Genappe. Accès au forum sur www.ccggenappe.be. Vos avis nous intéressent !

LOGEMENT



Propriétaire ? Optez pour l'agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon !

Vous possédez une maison, un appartement, un flat, un bâtiment ou un studio... à Genappe. Vous aimeriez le mettre en location, mais vous n'avez pas le temps de vous occuper de leur gestion locative ? Vous cherchez un locataire de confiance, un loyer garanti, même en cas de vide locatif et vous voulez retrouver votre bâtiment dans l'état où il était au début de la location ? Une solution s'offre à vous : l'agence Immobilière sociale du Brabant Wallon (AISBW).

L'AISBW qui a la volonté de s'implanter à Genappe a rencontré les responsables de la Ville. Différentes actions sont mises en place afin d'inviter et d'initier des collaborations, entre d'une part les propriétaires de logement inoccupés ou intéressés, et d'autre part l'AISBW.

Qu'est-ce que l'Agence Immobilière sociale du Brabant Wallon ?

L'agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon est une ASBL qui a pour objectif «la recherche de la meilleure adéquation possible entre l'offre de logements disponibles et les besoins sociaux recensés au niveau local». Elle prend en gestion des bâtiments dans le but de permettre l'insertion par le logement de ménages à revenus modestes.

Elle intervient comme intermédiaire entre un propriétaire bailleur et un candidat loca-

taire dans le but de favoriser la réinsertion par le logement, de ménages à revenus modestes en recherche d'une habitation. À mi-chemin entre une agence immobilière et une société de logements sociaux, l'A.I.S.B.W. assure aux locataires un logement adapté, salubre et un accompagnement personnalisé.

Quels sont les avantages pour le propriétaire ?

Un placement à long terme, sans risque et sans précompte immobilier Pour vous propriétaire, l'agence immobilière sociale garantit la réhabilitation de votre bâtiment en habitation et le paiement de vos loyers, même en cas de vide locatif.

L'objectif principal de l'AIS est de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus du parc privé et public en vue de répondre à la demande, sans cesse croissante de logements de qualité. Ce système de gestion est donc comparable en quelque sorte à «une formule de placement à long terme et sans risque» avec un avantage fiscal : l'exonération du précompte immobilier.

Renseignements

AISBW (Bâtiment Galilée)
Chaussée des Collines, 54
1300 Wavre - 010/23.60.87
Ville de Genappe :
Géraldine Vanderveken
067/79.42.39

Marianne Janssens
Échevine du logement

agenda

13, 14, 15 JANVIER

Campagne des Iles de Paix
www.ilesdepaix.org - info@iles-depaix.org - 085/23.02.54

15 JANVIER

Drink de nouvel an du MR
À partir de 11h - Salle communal de Glabais, 1a, rue Eugène Philippe.

16 JANVIER

Collecte des sapins de Noël

17 JANVIER

4e mardi de Pacage
à 20h, projection du film belge d'Olivier Masset-Depasse «Illégal», César du meilleur film étranger 2011.
Salle communale de Vieux-Genappe - P.A.F. 2 € (Article 27 : 1,25 €. Renseignements : www.pacage.be et par téléphone 067/77.39.87

19 JANVIER

Vivre à Glabais :
réunion d'information
De 20h à 21h - Salle communale de Glabais
Information : A. Verbruggen : 067/78.04.16

21 JANVIER

Grand feu de sapins
Les sapins collectés à Genappe seront brûlés à 19h dans une prairie située Pavé Saint-Joseph à Loupoigne, en face de l'ancienne sucrerie. Organisé par la Ville de Genappe.

22 JANVIER

Thé dansant au profit du Télévie
À partir de 15 heures
Animé par Transit Muset
Salle de l'Espace 2000
Rue Louis Taburiaux
Entrées gratuites - Infos et réservations : Jacqueline Delporte 0477/17.55.69

27 JANVIER

Conférence débat
A 20h, avec la participation du Professeur Jean-Pascal van Ypersele, climatologue à l'U.C.L. et vice-président du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC).
Au Tof Théâtre, 58 rue de Charle-roi à Genappe, (Voir page 9)

DU 28/01 AU 12/02

Exposition Camille De Taeye
Samedi et dimanche de 14 à 18h ou sur rendez-vous.
Espace B - Haute Rue, 33A à 1473 Glabais - Renseignements : 067/79.08.11 info@espaceb.be www.espaceb.be

29 JANVIER,

Concert de musique classique
Eglise St Pierre, Glabais, 18h
Oeuvres baroques et de la Renaissance.

Prévente : Centre Culturel, Genappe, Syndicat d'Initiative, Genappe, Boulangerie Falise, Glabais. Réservations : Eddy Jonckheere: 02/351.15.53 ou edouard.jonckheere@skynet.be
Prévente: 12€. Sur place : 14€

2 FÉVRIER

Détecteurs de fumée
Séance d'Information entre 10h et midi dans le Hall d'entrée de l'Hôtel de Ville.

5 FÉVRIER

5e marche Adeps
au départ de la maison Galilée sur le parking Beghin.
Renseignement: Syndicat d'Initiative : 067/77.23.43
E-Mail: info@sigenappe.

9 FÉVRIER

L'avocat dans la ville
20h : Construction et garantie décennale.
A l'Espace 2000 - Hôtel de Ville de Genappe.

12 FÉVRIER

Rendez-vous des seniors
de 15 h à 20h après-midi dansant à la Salle polyvalente de l'Espace 2000 (accès par la Rue Louis Taburiaux) à Genappe. Réservation avant le 8 février 2012. Entrée gratuite. S'adresser à Nicole Couronné à l'accueil de l'Hôtel de Ville : Tél. 067/79 42.01.

26 FÉVRIER

Théâtre
16h. « Diable d'homme » de Robert Lamoureux, Salle communale de Loupoigne.

Réservation Nicole Couronné au 067/794201 - 7€ .

17 MARS

Souper du Maïeur
Réserver dans votre agenda : à la Ferme de la Hagouille.

e-agenda collectif

Afin de faciliter la diffusion des manifestations se déroulant sur l'entité de Genappe, le Centre culturel met en place sur son site Internet un calendrier «à partager». Y seront reprises toutes les organisations publiques à caractère culturel : expositions, stages, cours, concerts, spectacles, brocantes, conférences, etc.

Les plus ? Les associations qui en font la demande pourront encoder directement leurs informations, avec la possibilité pour tous d'enregistrer ces informations dans son agenda personnel. Profitez-en pour vous inscrire à notre bulletin d'informations qui vous tient informés des événements. Histoire de ne plus rien louper...

Renseignements

Valérie Vanden Hove, sur valerie@ccgenappe.be ou au 067/77.16.27.
www.ccgenappe.be



Les taxis Claude et L. Francet
Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be

Gilson André SA

Toutes assurances - Toutes compagnies

Prêts - Placements



Services bancaires

Rue de Ways, 51
1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46
E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be
CBFA: 014169 AcB



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail
sérieux et soigné

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33